

PROCES-VERBAL du CONSEIL SYNDICAL du 24 juin 2020

Le Conseil Syndical du mercredi 24 juin 2020 s'est déroulé en extérieur à Bannières (Saint-Jean-du-Gard) au sein d'une belle terrasse très ombragée de la propriété de Mme Jeannine BOURRELY suffisamment vaste pour que la distanciation physique prônée par les pouvoirs publics (en raison de la crise sanitaire / Covid19) puisse y être respectée.

Etaient présents : Marie-Claude BERJAMIN, Jeannine BOURRELY, Jony BRES, Georges BRUN, Bernard CABANNES, Isabelle CORRE-HIRSINGER, Béatrice DELGADO, Daniel DEMATEIS, Jean-François DROMEL, Jean-Claude FONZES, Thierry GRUDE, Francis MATHIEU, Marc MAZERT, Roger MENETRIER, Jean-Marc NOUGUIER, conseillers syndicaux.

Patricia ORTIZ, secrétaire-comptable, Rosalie LEFEU et Astrid de MONTBRON, ingénieures forestières.

Absents excusés ayant donné Pouvoirs : Bertrand de BERNIS-CALVIÈRE à Francis MATHIEU, Jean CHAMBON à Béatrice DELGADO et Robert SOULIER à Jean-François DROMEL.

Excusé : MARTIN DELORD, personnalité qualifiée associée.

Invitée excusée : Elise BUSCHET, ingénieure au CRPF Occitanie, responsable du Gard.

Francis MATHIEU, Président du Syndicat, remercie vivement Jeannine BOURRELY et Alain REVEL pour leur accueil et la mise à disposition des infrastructures de leur Domaine de Bannières. Il remercie non moins vivement les conseillères et conseillers syndicaux pour leur présence malgré la période bien particulière que l'on traverse qui, bien entendu, demande que l'on prenne des précautions pour éviter la propagation de la Covid19. Il excuse les 3 administrateurs absents pour des raisons parfaitement valables. Il formule des vœux pour un retour le plus rapide possible à la normale.

Francis MATHIEU présente ensuite au Conseil Syndical Astrid de MONTBRON qui va remplacer, dès le 1^{er} juillet, Rosalie LEFEU qui, comme cela a déjà été annoncé, quitte le Syndicat pour une nouvelle orientation dans sa carrière professionnelle. Il la remercie d'avoir décalé son départ de quelques mois afin, notamment, d'assurer un tuilage d'un mois (tout le mois de juin) avec sa remplaçante. Il remercie également la « Commission Personnels » pour son implication dans les formalités de recrutement.

Astrid de MONTBRON, en quelques mots, se présente, remercie Rosalie pour la qualité de sa transmission et exprime sa satisfaction de travailler au service du Syndicat et du GDF.

Francis MATHIEU présente ensuite le planning de la journée qui, après le repas pris en commun, se terminera par la visite de la forêt de Bannières guidée par sa propriétaire/gestionnaire.

Il précise que, comme à l'accoutumée, les sujets communs au Syndicat et à son bras technique le GDF seront examinés en premier lieu. Le conseil d'administration du GDF suivra en traitant des questions qui lui sont spécifiques. Enfin, le Conseil syndical clôturera la séance en abordant les questions spécifiques au Syndicat.

Sujets communs au Syndicat et au GDF

1. Point financier

Robert SOULIER, trésorier, étant absent (hospitalisation pour examens), Francis MATHIEU donne lecture de la note que celui-ci lui a transmise. Cette Note Financière est fournie en annexe.

Au préalable, au nom de tout le Conseil, il formule des vœux de bonne santé à l'égard de Robert SOULIER.

2. Réactivation de la Commission « Recrutement de nouveaux adhérents »

La Commission « Recrutement de nouveaux adhérents », qui peut être élargie à Commission « Communication », prévoit de se réunir rapidement à nouveau pour préparer des rencontres avec des élus des Communes et Communautés de Communes du Gard. Il s'agira de demander aux équipes municipales si elles ont bien un élu référent forêt (qui recevra une clé USB avec le logo du Syndicat), et de leur présenter un argumentaire pour faire connaître notre Syndicat et envisager des partenariats avec les communes impliquées dans le développement forestier.

Dans le cadre de cette nouvelle campagne de communication, différente des précédentes, une nouvelle brochure du Syndicat va être créée ainsi qu'une plaquette à destination des élus.

Le groupe de travail « Communication » se compose de Francis MATHIEU, Jean-François DROMEL, Daniel DEMATEIS, Jony BRES, Béatrice DELGADO et Marc MAZERT. Il se réunira le lundi 6 juillet à Ribaute-les-Tavernes pour avancer sur les différents points évoqués ci-dessus.

3. Création d'une Commission « Sylviculture préventive des feux de forêts »

Cette mesure était inscrite au PDPFCI qui se termine. Elle avait été proposée par le Syndicat et le GDF mais faute de crédit pour entreprendre une phase expérimentale concrète (sur le terrain), elle est restée lettre morte. Dans le cadre de la préparation du prochain PDPFCI, le Service Forêt de la DDTM a contacté le Syndicat pour éventuellement reconduire cette mesure.

Sont volontaires pour faire partie de cette commission : Jeannine BOURRELY, Jean-Claude FONZES, Marc MAZERT, Francis MATHIEU et Jean-Marc NOUGUIER.

4. Création Groupe de travail « Gestion Durable des Forêts Cévenoles ».

Ce Groupe de travail est lié à l'opération « Gestion durable des forêts cévenoles » qui fait l'objet d'une demande de subvention au fond européen LEADER (voir la présentation de cette opération dans le PV du CA du GDF du 24 juin 2020).

Sont volontaire pour faire partie pour suivre ce projet : Jeannine BOURRELY, Daniel DEMATEIS, Jean-François DROMEL, Jean-Claude FONZES, et Francis MATHIEU.

5. Participation aux manifestations grand public pour 2020 ?

A priori, aucune manifestation grand public n'est prévue en 2020 hormis les « Escapades Nature ». Selon la situation sanitaire du moment chaque organisateur jugera de la pertinence du maintien de cette manifestation dans son secteur.

6. Prochaine plantation scolaire

Cette opération sera présentée aux élus lors des visites aux Communes (voir point 2 ci-dessus) pour d'éventuelles plantations sur des terrains communaux.

L'idée d'étendre aux terrains privés les plantations effectuées par des scolaires dans un but pédagogique a été évoquée.

7. Maintien en présentiel de l'AG du 17 octobre 2020 au Domaine de Ceyrac ?

Il n'est pas possible de statuer sur le maintien de l'AG à l'heure actuelle étant donné l'incertitude liée à la situation sanitaire. Si les préconisations officielles actuelles, notamment en termes de distanciation physique, sont encore en vigueur en octobre prochain, les Salles de réunions du Domaine de Ceyrac, trop exiguës, ne seront pas adaptées.

Il faut donc d'ores et déjà prospecter dans ce secteur pour trouver de plus grandes salles de réunion facilement adaptables aux normes sanitaires.

Les sujets communs au Syndicat et au GDF étant traités, Francis MATHIEU passe à l'ordre du jour spécifique au Syndicat à 11h15

Sujets spécifiques au Syndicat

1. Approbation du PV du CA du 13 mars 2020

Le PV est adopté à l'unanimité.

2. Compte-rendu des réunions où le Syndicat était présent

Protection et Défense Contre les Incendies

Marc MAZERT présente l'arrêté préfectoral « réglementant l'usage de certains matériels et de l'activité de bivouac ou camping sauvage dans le cadre de la prévention des incendies de forêt ». Il explique également qu'un Comité de Pilotage aura lieu pour la mise en place du prochain PDPFCI. Plusieurs sujets donneront lieu à des groupes de travail dans lesquels il serait souhaitable que le Syndicat soit représenté.

Les fiches de sylviculture préventive, incluses dans le dernier PDPFCI, seraient à nouveau à l'ordre du jour. Le rôle du Syndicat serait alors de faire des « forêts vitrines » afin de préconiser des techniques sylvicoles qui prennent en compte les risques d'incendie.

OEASC

Isabelle CORRE-HIRSINGER précise que les diagnostics ont bien eu lieu mais qu'il n'est pas encore possible d'en tirer des conclusions à l'heure actuelle.

Cependant, trop peu de propriétaires déclarent leurs dégâts de gibier. Il est donc primordial de continuer de rappeler à nos adhérents l'existence du système d'alerte de l'OEASC sur lequel ils peuvent faire remonter des dégâts d'ongulés sauvages sur leur forêt.

Chasse

Jean-Claude FONZES explique que les plans de chasse prévoient à peu près tous l'augmentation des prélèvements et que les périodes de chasse sont encore plus étendues. Il précise que pour la dernière campagne 40 000 sangliers ont été prélevés dans le Gard.

Répondant aux demandes de plusieurs administrateurs, il fournit de longues explications sur la biologie des espèces animales chassées dans le département (sangliers et cervidés) qui conditionne les modalités de chasse actuelles.

3. Adhésion à l'Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés d'Occitanie ?

La gouvernance de l'URFP Occitanie ayant changé et sur l'insistance de certains présidents de syndicats, Francis MATHIEU propose le retour du Syndicat au sein de l'Union Régionale. Ce retour serait naturellement conditionné par l'accord des autres syndicats et par l'adhésion aux orientations de la nouvelle équipe.

Sous réserve de connaître et d'être en accord avec la nouvelle politique générale de l'URFP Occitanie, le Conseil syndical accepte à l'unanimité le retour au sein de l'URFP Occitanie. Une consultation sera donc organisée auprès des membres du CA après examen des éléments ci-dessus évoqués.

4. Divers

Assurance GENERALI

L'assurance Generali, recommandée par FRANSYLVA, à laquelle nous avons souscrit depuis 2015 ne prend pas en compte le Recours incendie des voisins dans les départements méditerranéens, ni la défense juridique. Afin d'en comprendre les raisons, une consultation sera organisée auprès de la Fédération nationale (FRANSYLVA) et des autres syndicats de forestiers privés méditerranéens à ce sujet.

Situation contractuelle de Patricia ORTIZ

Actuellement, Patricia ORTIZ, notre secrétaire comptable, bénéficie d'un CDI mi-temps au CRPF complété par un CDD mi-temps également au CRPF. Elle est détachée une journée par semaine au Syndicat-GDF contre défraiement de son temps au CRPF par le Syndicat. Ce CDD prend fin le 30 septembre 2020.

Eu égard à la réglementation sur les CDD, le CDD mi-temps au CRPF de Patricia Ortiz ne pourra pas être renouvelé. En accord avec le CRPF, Patricia pourrait être embauchée à mi-temps, en contrat CDD, par le Syndicat, 1 journée ou 1 journée 1/2 par semaine (selon charge de travail liée aux activités Syndicat-GDF) étant facturée(s) au CRPF. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Francis MATHEU lève la séance à 12h40.

ANNEXE : Note Financière synthétique de Robert SOULIER

Il s'agit de la **situation financière consolidée** réunissant les activités Syndicat et GDF du 01 /01/20 au 31/05/20 avec pour **Indicateur Principal** la variation de l'épargne et des comptes de dépôt :

	01/01/2020	31/05/2020	Variation
Solde dav	4 968 € 28	9 430 € 77	4 462 € 49
Syndicat	3 000 € 65	6 154 € 63	
GDF	1 967 € 63	3 276 € 14	
Epargne	140 625 € 75	139 085 € 75	- 1 540 € 00
Syndicat	90 525 € 06	95 985 € 06	
GDF	50 100 € 69	43 100 € 69	
Totaux	145 594 € 03	148 516 € 52	2 922 € 49

Au niveau trésorerie + épargne, du 01/01/2020 au 31/05/2020, nous avons une légère hausse de 2 922 € 49. Sur ce premier semestre (moins le mois de juin), notre « train de vie » a été assuré jusqu'au 31 mai par les encaissements des cotisations adhérents 2020 et des rentrées concernant l'exercice 2019, soit un total de 55 714 € 90

Le détail des rentrées est le suivant :

- Cotisations adhérents 2020 23 500 € (471 adhérents fin mai)
- Coop Lozère/Gard (prestations 2019) 1 250 €
- Alès-Agglomération (prestations 2019) 12 979 € 50
- ADEME (prestations CEVAIGOUAL) 7 985 € 40
- Solde du Conseil départemental 2019 10 000 €

Reste à percevoir le paiement de l'intervention 2019 au Clos Gaillard (Ville de Nîmes) de 1 000 €.

A ce jour, il est trop tôt pour faire une approche prévisionnelle pour 2020 :

- nous n'avons aucune certitude sur de nouveaux projets financés en 2020.
- nous bénéficierons en 2020 de la convention pluriannuelle du conseil départemental à hauteur de 20 000 € au lieu de 22 500 € en 2019.
- nous allons battre le rappel auprès des retardataires de leur cotisation. Nous étions à 508 adhérents en 2019. Pour le moment, nous sommes 471 adhérents.

PROCES-VERBAL du CONSEIL D'ADMINISTRATION du 24 juin 2020

Le Conseil d'administration du mercredi 24 juin 2020 s'est déroulé en extérieur à Bannières (Saint-Jean-du-Gard) au sein d'une belle terrasse très ombragée de la propriété de Mme Jeannine BOURRELY suffisamment vaste pour que la distanciation physique prônée par les pouvoirs publics (en raison de la crise sanitaire / Covid19) puisse y être respectée.

Etaient présents : Marie-Claude BERJAMIN, Jeannine BOURRELY, Jony BRES, Georges BRUN, Bernard CABANNES, Isabelle CORRE-HIRSINGER, Béatrice DELGADO, Daniel DEMATEIS, Jean-François DROMEL, Jean-Claude FONZES, Thierry GRUDE, Francis MATHIEU, Marc MAZERT, Roger MENETRIER, Jean-Marc NOUGUIER, conseillers syndicaux.

Patricia ORTIZ, secrétaire-comptable, Rosalie LEFEU et Astrid de MONTBRON, ingénieures forestières.

Absents excusés ayant donné Pouvoirs : Bertrand de BERNIS-CALVIÈRE à Francis MATHIEU, Jean CHAMBON à Béatrice DELGADO et Robert SOULIER à Jean-François DROMEL.

Excusé : MARTIN DELORD, personnalité qualifiée associée.

Invitée excusée : Elise BUSCHET, ingénieure au CRPF Occitanie, responsable du Gard.

Sujets communs au Syndicat et au GDF

1. Point financier

Robert SOULIER, trésorier, étant absent (hospitalisation pour examens), Francis MATHIEU donne lecture de la note que celui-ci lui a transmise. Cette Note Financière est fournie en annexe.

Au préalable, au nom de tout le Conseil, il formule des vœux de bonne santé à l'égard de Robert SOULIER.

2. Réactivation de la Commission « Recrutement de nouveaux adhérents »

La Commission « Recrutement de nouveaux adhérents », qui peut être élargie à Commission « Communication », prévoit de se réunir rapidement à nouveau pour préparer des rencontres avec des élus des Communes et Communautés de Communes du Gard. Il s'agira de demander aux équipes municipales si elles ont bien un élu référent forêt (qui recevra une clé USB avec le logo du Syndicat), et de leur présenter un argumentaire pour faire connaître notre Syndicat et envisager des partenariats avec les communes impliquées dans le développement forestier.

Dans le cadre de cette nouvelle campagne de communication, différente des précédentes, une nouvelle brochure du Syndicat va être créée ainsi qu'une plaquette à destination des élus.

Le groupe de travail « Communication » se compose de Francis MATHIEU, Jean-François DROMEL, Daniel DEMATEIS, Jony BRES, Béatrice DELGADO et Marc MAZERT. Il se réunira le lundi 6 juillet à Ribaute-les-Tavernes pour avancer sur les différents points évoqués ci-dessus.

3. Création d'une Commission « Sylviculture préventive des feux de forêts »

Cette mesure était inscrite au PDPFCI qui se termine. Elle avait été proposée par le Syndicat et le GDF mais faute de crédit pour entreprendre une phase expérimentale concrète (sur le terrain), elle est restée lettre morte. Dans le cadre de la préparation du prochain PDPFCI, le Service Forêt de la DDTM a contacté le Syndicat pour éventuellement reconduire cette mesure.

Sont volontaires pour faire partie de cette commission : Jeannine BOURRELY, Jean-Claude FONZES, Marc MAZERT, Francis MATHIEU et Jean-Marc NOUGUIER.

4. Création Groupe de travail « Gestion Durable des Forêts Cévenoles ».

Ce Groupe de travail est lié à l'opération « Gestion durable des forêts cévenoles » qui fait l'objet d'une demande de subvention au fond européen LEADER (voir la présentation de cette opération dans le PV du CA du GDF du 24 juin 2020).

Sont volontaire pour faire partie pour suivre ce projet : Jeannine BOURRELY, Daniel DEMATEIS, Jean-François DROMEL, Jean-Claude FONZES, et Francis MATHIEU.

5. Participation aux manifestations grand public pour 2020 ?

A priori, aucune manifestation grand public n'est prévue en 2020 hormis les « Escapades Nature ». Selon la situation sanitaire du moment chaque organisateur jugera de la pertinence du maintien de cette manifestation dans son secteur.

6. Prochaine plantation scolaire

Cette opération sera présentée aux élus lors des visites aux Communes (voir point 2 ci-dessus) pour d'éventuelles plantations sur des terrains communaux.

L'idée d'étendre aux terrains privés les plantations effectuées par des scolaires dans un but pédagogique a été évoquée.

7. Maintien en présentiel de l'AG du 17 octobre 2020 au Domaine de Ceyrac ?

Il n'est pas possible de statuer sur le maintien de l'AG à l'heure actuelle étant donné l'incertitude liée à la situation sanitaire. Si les préconisations officielles actuelles, notamment en termes de distanciation physique, sont encore en vigueur en octobre prochain, les Salles de réunions du Domaine de Ceyrac, trop exiguës, ne seront pas adaptées.

Il faut donc d'ores et déjà prospecter dans ce secteur pour trouver de plus grandes salles de réunion facilement adaptables aux normes sanitaires.

Jean-François DROMEL passe à 10h20, à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil d'administration.

Sujets spécifiques au GDF

1. Approbation du PV du Conseil d'administration du 13 mars 2020

Le PV est adopté à l'unanimité.

2. Avancement des actions techniques dans lesquelles le GDF est partenaire ou prestataire

De nombreuses réunions n'ont pas pu avoir lieu à cause du confinement dû à la situation sanitaire.

Le GDF a néanmoins monté le projet « Gestion durable des forêts cévenoles : mobilisation des propriétaires et chantiers-tests de récolte de bois » soumis à des financements européens (FEADER) dans le cadre de la stratégie locale de développement. Ce projet a été conçu car aucun autre projet forestier n'a été présenté au GAL Cévennes à ce jour. En outre, ce projet intègre les « chantiers-tests » qui font partie des objectifs ciblés par la Charte Forestière Territoriale (CFT) du Pays Cévennes.

Le projet s'articule en trois parties :

- Faire des documents de Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles (CBPS) sur le territoire d'Alès Agglomération (unique co-financeur) pour sensibiliser les propriétaires forestiers à une gestion durable. Cela leur favorisera également l'accès aux aides d'Alès Agglo.
- Faire des chantiers-tests pour tester écologiquement, socialement et environnementalement des techniques de récolte de bois sur des zones représentatives des Cévennes à Pin maritime. Deux chantiers (un d'éclaircie et un de reboisement) comportant chacun deux modalités seront réalisés. Il

- s'agira de chiffrer les coûts des chantiers pour comparer les différentes modalités, ainsi que chiffrer le coût du tri des bois. Des analyses de ruissèlement et d'impact du sol seront aussi faites en prestation par l'école des Mines ou l'INRA pour appuyer l'argumentation.
- Enfin, une partie « communication » fera le lien entre les deux premiers volets, qui comprendra des réunions d'information, la rédaction de fiches sur les chantiers-tests, et la diffusion d'articles dans la presse locale. Le CRPF sera un partenaire pour cette partie du projet.

Une réunion avec le CRPF a eu lieu le 23 juin 2020 pour discuter des différents points du projet sur lesquels les acteurs de la forêt privée auront à travailler en collaboration.

Le projet serait financé à 60% par le GAL Cévennes, 20% par Alès Agglo, et 20% d'autofinancement par le GDF. La trésorerie actuelle du GDF permet d'avancer les fonds nécessaires pour mener à bien ce projet.

Etant donné que ce projet est en grande majorité un projet de recherche, le GAL Cévennes n'attend pas d'obligations de résultats mais bien des obligations de moyens de la part du GDF. Il en découle qu'une grande rigueur doit être maintenue tout au long du projet pour tenir au courant les représentants du GAL Cévennes des éventuels changements de trajectoire du projet afin que les financements soient bien accordés au GDF à la fin de la réalisation.

Après des discussions fournies, ce projet est adopté avec 17 voix pour et 1 une abstention.

3. Les réunions d'information et échanges en 2020

Deux réunions d'information vont probablement avoir lieu à l'automne 2020 :

- à l'ASL de Saint Cau à Aumessas
- « arbres mellifères et médicinaux » chez Bernard CABANNES

Jean-François DROMEL lève la séance à 11h15

ANNEXE : Note Financière synthétique de Robert SOULIER

Il s'agit de la **situation financière consolidée** réunissant les activités Syndicat et GDF du 01/01/20 au 31/05/20 avec pour **Indicateur Principal** la variation de l'épargne et des comptes de dépôt :

	01/01/2020	31/05/2020	Variation
Solde dav	4 968 € 28	9 430 € 77	4 462 € 49
Syndicat	3 000 € 65	6 154 € 63	
GDF	1 967 € 63	3 276 € 14	
Epargne	140 625 € 75	139 085 € 75	- 1 540 € 00
Syndicat	90 525 € 06	95 985 € 06	
GDF	50 100 € 69	43 100 € 69	
Totaux	145 594 € 03	148 516 € 52	2 922 € 49

Au niveau trésorerie + épargne, du 01/01/2020 au 31/05/2020, nous avons une légère hausse de 2 922 € 49. Sur ce premier semestre (moins le mois de juin), notre « train de vie » a été assuré jusqu'au 31 mai par les encaissements des cotisations adhérents 2020 et des rentrées concernant l'exercice 2019, soit un total de 55 714 € 90

Le détail des rentrées est le suivant :

- Cotisations adhérents 2020 23 500 € (471 adhérents fin mai)
- Coop Lozère/Gard (prestations 2019) 1 250 €
- Alès-Agglo (prestations 2019) 12 979 € 50
- ADEME (prestations CEVAIGOUAL) 7 985 € 40
- Solde du Conseil départemental 2019 10 000 €

Reste à percevoir le paiement de l'intervention 2019 au Clos Gaillard (Ville de Nîmes) de 1 000 €.

A ce jour, il est trop tôt pour faire une approche prévisionnelle pour 2020 :

- nous n'avons aucune certitude sur de nouveaux projets financés en 2020.
- nous bénéficierons en 2020 de la convention pluriannuelle du conseil départemental à hauteur de 20 000 € au lieu de 22 500 € en 2019.
- nous allons battre le rappel auprès des retardataires de leur cotisation. Nous étions à 508 adhérents en 2019. Pour le moment, nous sommes 471 adhérents.